

Votre médecin vous a prescrit une **SCINTIGRAPHIE MYOCARDIQUE AVEC QUANTIFICATION DE LA RESERVE CORONAIRE**

Le but de l'examen est de quantifier l'augmentation du débit sanguin que vos artères coronaires peuvent assurer sous l'action d'un médicament qui simule un effort physique. Cet examen permet de dépister un éventuel rétrécissement d'une de vos artères coronaires avant que celle-ci ne se bouche complètement et ne permette plus un apport d'oxygène suffisant au cœur.

❖ **Que devez-vous faire ?**

. Avant l'examen signaler au secrétariat :

- **Si vous êtes enceinte** ou susceptible de l'être,
- **Si vous allaitez** pour adapter la conduite à tenir.

. 48h avant l'examen :

Suspendre certains traitements pour le cœur après avis du cardiologue (en particulier les bêta-bloquants).

. 24h avant l'examen :

Ne pas boire ni manger d'aliments à base de café (ni déca), thé, chocolat, cola, ricoré® et banane.

. Le jour de l'examen :

- Prendre un petit déjeuner suffisant, **toujours sans boire ni manger d'aliments à base de café (ni déca), thé, chocolat, cola, ricoré® et banane,**
- Ne pas porter de bijoux ni d'objets métalliques.

. Après l'examen :

Bien s'hydrater toute la journée pour éliminer le produit injecté plus rapidement (sauf indication de restriction hydrique).

❖ **Combien de temps dure l'examen ?**

Prévoir une matinée d'examen.

❖ **Comment se déroule l'examen ?**

Vous serez accueilli(e) par un manipulateur d'électroradiologie qui vous posera une voie veineuse.

En présence du cardiologue, du médecin nucléaire et du manipulateur, vous resterez une trentaine de minutes allongé(e) sur la table d'examen durant lesquelles 3 injections du médicament radiopharmaceutique utile à la réalisation de l'examen seront suivies chacune d'une série d'image.

En cours d'examen, un médicament (dipyridamole) vous sera injecté pour mimer une situation d'effort ; ce dernier peut occasionner quelques nausées et maux de tête qui disparaîtront rapidement.

Le médecin nucléaire vous informera oralement des résultats (sauf si vous ne le souhaitez pas).

Le compte rendu sera consultable sur le site <https://imagerie.chu-montpellier.fr/patient> (connexion grâce à votre numéro IPP et date de naissance) dans les 48h suivant l'examen.

❖ **Quels papiers devez-vous apporter dans le service ?**

- Carte vitale ou papiers de prise en charge et carte de mutuelle,
- Papiers d'identité,
- Résultats d'examens antérieurs hors CHU Montpellier.

❖ **Comment se rendre dans le service ?**

Le service de médecine nucléaire se situe au rez-de-chaussée de l'hôpital Lapeyronie. Arrêt de Tram Lapeyronie (Ligne 1).

Pour plus de renseignements :

📍 Hôpital Lapeyronie,
Service de médecine nucléaire,
371 av. du Doyen Gaston Giraud,
34295 Montpellier, Cedex 5.

✉ medecinenucleairelap@chu-montpellier.fr

🌐 <http://scinti.edu.umontpellier.fr/>
onglet : Service médecine nucléaire

☎ 04 67 33 84 64 📠 04 67 33 84 65

Consentement libre et éclairé

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu.

Cependant, si vous en ressentez le besoin, n'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire concernant votre examen avant votre rendez-vous dans le département de médecine nucléaire.

Cela vous permettra de donner votre accord (ci-dessous) en toute connaissance de cause.

- Je soussigné(e), Madame, Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM, Prénom

Né(e) le

Agissant en qualité de patient (personne majeure capable)

- ***Ou, dans le cas où le consentement n'est pas formulé par le patient lui-même :***

NOM, Prénom

Demeurant

Agissant en qualité de :

- Personne titulaire de l'autorité parentale :) pour le patient
- Personne de confiance désignée par le patient :) NOM, Prénom
- Tuteur d'une personne protégée :)

- Atteste avoir été informé(e) du déroulement de l'examen par un document spécifique d'informations qui m'a été transmis.
- Donne mon accord éclairé pour que cet examen soit réalisé selon les modalités envisagées.
- De façon optionnelle, et sans que cela ait la moindre incidence sur votre prise en charge individuelle, nous vous proposons de nous préciser si vous acceptez ou pas que les données d'imagerie et les informations cliniques recueillies lors de votre passage dans le département de Médecine Nucléaire du CHU de Montpellier puissent être exploitées ultérieurement et rétrospectivement, de manière strictement anonyme, à des fins d'enseignement ou de recherche biomédicale, dans le plus strict respect du secret médical :

- J'accepte l'utilisation de mes données d'imagerie et informations clinique dans ce cadre
- Je n'accepte pas l'utilisation de mes données d'imagerie et informations clinique dans ce cadre

Fait à Montpellier, le

Signature :